

# questions / réponses

# questions / réponses - 1

1. quelles sont les règles d'attribution des congés pour les salariés FTSA ?
  - *les congés sont attribués par anticipation en début d'année civile*
2. comment sont calculés les droits à congés pour un collaborateur à temps plein ?
  - *les droits à congés sont égaux à 5 fois le nombre de jours travaillés dans la semaine*  
*exemples : 5 jours travaillés dans la semaine = 25 jours de congés*  
*temps plein à 4 jours travaillés dans la semaine = 20 jours de congés*
3. comment sont calculés les droits à congés pour un collaborateur à temps partiel ?
  - *les droits à congés sont égaux à 5 fois le nombre de jours travaillés dans la semaine*  
*exemples : temps partiel et 5 jours travaillés dans la semaine = 25 jours de congés*  
*temps partiel à 4 jours travaillés dans la semaine = 20 jours de congés*
4. comment sont décomptés les congés ?
  - *les congés sont décomptés en jours ouvrés (jours réellement travaillés par le salarié)*
5. quelles sont les règles de prise des congés ?
  - *les congés doivent être pris sur l'année civile*
  - *les congés peuvent être pris par journée ou demi-journée*
6. quelles sont les règles de report des congés ?
  - *un report d'une année sur l'autre est possible mais dans la limite de deux fois les obligations hebdomadaires de travail*  
*exemple : si je travaille 5 jours par semaine, je pourrai reporter 10 jours*

## questions / réponses - 2

7. que se passe-t-il s'il reste plus de 2 fois les obligations hebdomadaires de travail au 31 décembre ?
- *le solde de congés sera automatiquement ramené à 2 fois les obligations hebdomadaires dans le libre-service salariés anoo.*
8. les congés doivent-ils simplement être déposés dans anoo et validés par le manager pour respecter la réglementation ?
- *Non, il faut que les jours de congés soient effectivement pris avant le 31 décembre 2008*
- Exemple : pour un salarié qui travaille 5 jours dans la semaine :*
- *Passée la période estivale, il lui reste 15 jours de congés 2008*
  - *il peut reporter 10 jours sur 2009 qu'il devra impérativement prendre au plus tard le 31 mai 2009,*
  - *il doit donc prendre 5 jours au plus tard le 31 décembre 2008. Si ces 5 jours ne sont pas pris avant cette date, ils seront automatiquement supprimés par le SIRH*
9. à quelle date les congés de l'année précédente doivent-ils être pris ?
- *les congés de l'année précédente doivent être pris au plus tard le 31 mai*

# questions / réponses - 3

10. que se passe-t-il s'il reste des jours de congés de l'année précédente au 31 mai
- *ces jours seront automatiquement supprimés par le SIRH*
11. quelles sont les exceptions à ces règles de report de congés ?
- les salariés dans les situations suivantes ne sont pas concernés par la règle de l'écrêtage
- *les congés de maternité, d'adoption*
  - *les congés pour accident de service ou de travail*
  - *les congés pour maladie professionnelle*
12. quelle est la date limite de dépôt d'une demande de congés ?
- *la demande doit être déposée suffisamment à l'avance pour pouvoir être validée par le manager avant le départ en vacances*
13. comment peut-on connaître les soldes de congés ?
- *les soldes sont disponibles dans le libre service [anoo](#)*
  - *à chaque demande de congés, la notification automatique indique le nouveau solde*